ROUBAIX

Un vol à l'Américaine

Un inconnu bien mis, paraissant âgé d'une quarantaine d'années, entrait mercredi, vers midi un quart, dans le magasin de Mme veuve Jean Pieters, mercière, rue d'Alsace, 9. Il achetait un mouchoir de 30 centimes et soldait immédiatement le montant de cette emplette.

Il fit mine de s'en aller puis se ravisant : « Pourriez-vous, Madame, me donner un billet de cinquante francs en échange de pièces de monnaie » ?

La mercière répondit affirmativement et avança sur le comptoir le billet de cinquante francs demandé.

L'inconnu, tranquillement, plaça le billet dans une enveloppe jaune, qu'il cacheta, comme pour la mettre à la poste dès sa sortie.

Toujours tenant l'enveloppe dans la main il fouilla ensuite ses poches pour y prendre son portemonnaie.

Vaines recherches, il ne trouva rien.

D'un air ennuyé, il rendit alors l'enveloppe cachetée à Mme Pieters, déclarant qu'il avait oublié son porte-monnaie à son Bureau : « Je vais le chercher, ajouta-t-il, et je reviendrai dans quelques minutes ».

Un quart d'heure se passa et l'inconnu n'avait pas reparu.

Prise de soupçons, la mercière se décida à ouvrir l'enveloppe, Au lieu du billet de cinquante francs, il ne s'y trouvait qu'une feuille de papier, sur laquelle étaient tracées quelques lignes d'écriture illisible.

Mme veuve Piéters venait d'être victime d'un filou. Ce dernier, en fouillant ses poches avait adroitement substitué l'enveloppe contenant le billet de banque à une autre enveloppe de même apparence.

La police a été informée. L'inconnu était élégamment vêtu, portant pardessus foncé, gilet fantaisie grenat, chapeau rond et gants neufs. Il a la moustache noire et assez forte.

LES VOLS DE LAINE

Une huitième arrestation

M. Dequesne, chef de la sûreté, poursuit avec succès son enquête sur les nombreux vols de laine commis ces temps derniers à Roubaix et à Tourcoing.

Nous avons relaté déjà le beau coup de filet opéré, samedi, rue Grétry et route du Touquet.

Hier, la police de sûreté a arrêté un huitième individu, complice de Lapauw et consorts. C'est Joseph Emaer, 21 ans, mouleur, rue du Fort, 84.

L'enquête a, en outre, permis d'établir que l'étoffe d'un jupon, saisi chez Lapauw, provenait d'une pièce de tissus volée, le 12 décembre dernier, dans le quartier de la Fosse-aux-Chênes, sur la calandre de M. Desrumaux, messager, à Neuville-en-Ferrain.

Les huit prisonniers ont été conduits à Lille, hier, à une heure.

D'autres arrestations encore sont imminentes.

Anciens Elèves des Frères (Section du Sacré-Cœur). — Le concert-tombola organisé au profit des élèves nécessiteux de la paroisse a eu lieu au Cercle de la Concorde, 38, rue Pellart, devant une salle comble. Après l'interprétation de deux jolies comédies et de quelques intermèdes, il a été procédé au tirage de la tombola.

Voici les numéros gagnants :

1 671	4 153	3 469	3 617	741
4 071	1 441	3 306	839	708
4 796	3 657	4 608	1 218	1 086
1 871	3 040	2 188	2 758	1 916
4 045	3 474	1 986	446	3 051
1 671	4 153	3 469	3 617	741
1 478	2 042	2 768	3 641	2 991
4 712	488	3 716	4 931	292
2 554	3 979	2 698	883	4 614
4 575	1 250	3 613	952	2 279
2 237	4 104	198	2 409	2 274
3 608	2 182	1 368		

Les lots pourront être réclamés tous les dimanches, au Cercle de la Concorde, 98, rue Pellart, de 10 heures à midi et de 5 heures à 7 heures du soir, jusqu'au 1er février ; à partir de cette date les lots non réclamés resteront acquis à l'œuvre.

L'Assemblée générale trimestrielle des Anciens Sous-Officiers français s'est tenue dimanche soir à 5 heures, au café Lecry, place Fosse-aux-Chênes. Autour de M. Hagard, président, avaient pris place MM. Alfred Bayard et Désiré Segard, conseillers municipaux, vice-présidents, M. Louis Hus, secrétaire-trésorier, et les membres du Comité. Les sociétaires étaient fort nombreux.

M. Hus, secrétaire-trésorier, a d'abord donné lecture du procès-verbal de l'assemblée de septembre qui a été approuvé, puis il a rendu compte de la situation financière du 4e trimestre.

Après lui, M. Bayard a lu un rapport au nom de la Commission de contrôle. Il ressort de ce document que le nombre des sociétaires est actuellement de 548 dont 238 membres honoraires. Les recettes de l'année se sont élevées à 13.644 fr. 59 auxquels il faut ajouter 40.489 fr. 10 formant le capital au 10 décembre 1905. Les dépenses ont été de 4.407 fr. 80 dont 2.124 fr. d'indemnité de maladie ; 675 fr. de frais funéraires et couronnes, et 46 fr. d'honoraires de médecin. Le capital au 15 décembre 1906 est donc de 49.724 fr. 89. Il y a donc une augmentation de 9.236 fr. 79 sur l'an dernier. Il y aurait lieu d'ajouter également à l'actif les subventions accordées par la Ville, le Département et l'Etat.

La prospérité de la société, conclut le rapporteur, est due à la sympathie qu'inspire le dévoué président, ainsi qu'à l'activité et à la somme de travail très élevée du secrétaire-trésorier (vifs applaudissemnts) enfin à la collaboration entière des membres de la Commission.

M. Jung, donne quelques détails sur le concert organisé par la société pour le samedi 2 février prochain. Il est voté à cet effet un crédit de 600 fr. M. Hagard prend ensuite la parole. Il refait l'historique de la société depuis sa fondation en annicale en 1891, puis sa transformation en société de secours en 1901. Il enregistre avec plaisir le chiffre respectable de 50.000 fr. que la société a économisé depuis, puis il adresse un pressant appel aux sociétaires pour aider au recrutement qui deviendra de plus en plus difficile surtout avec la nouvelle loi sur le service militaire. Il profite de cette réunion pour remercier tous ceux qui se dévouent pour aider au développement de la société. Il communique ensuite une circulaire de M. le Préfet du Nord, adressée à MM. les présidents des sociétés de secours mutuels du département, concernant la loi du 14 juillet 1905, sur l'assistance obligatoire aux vieillards, aux infirmes et aux incurables. Il y a lieu pour notre société de nommer un délégué qui sera appelé, le cas échéant à faire partie des Commissions cantonales, chargées de juger des réclamations en matière d'inscription ou de radiation sur les listes d'assistés. A l'unanimité et sur la proposition du président, M. Désiré Segard est élu délégué de la société.

Après l'examen de plusieurs questions d'ordre intérieur et l'admission définitive de nouveaux membres, M. Hagard a levé la séance en adressant ses souhaits de bonne année aux sociétaires et à leurs familles, et leur donnant rendez-vous pour le concert du 2 février prochain.

La « Roubaisienne » a constitué son Comité de la façon suivante pour l'année 1907 :

Président d'honneur : M. Gustave Watteine ; Président honoraire : M. Georges Pennel ; Membre conseiller : M. Clément Florin; Président : M. Lucien Mouraux ; Vice-présidents : MM. Charles Weill et Henri Lepaul; Trésorier : M. Arthur Desroussenux ; Trésorier-adjoint : M Jules Piesvaux ; Secrétaire : M. Joseph Lestienne ; Secrétaire-adjoint : M. Alfred Florin ; Porte-drapeau : M. Jules Wardavoir ; Chef de gymnastique : M. Jules Piesvaux ; Directeur du cours d'instruction militaire : M. Lucien Marchand ; Moniteur des pupilles : M. Victor Polidori ; Garde-matériel : M. Jules Parent ; Commissaire des fêtes ; M. Emile Droux ; Commissaires ; MM. Paul Durant, Bruno Dejonghe, Henri Vergin, Léon Hennebicq, Edmond Ghestemme, Albert Testelin. Louis Debarge ; Commissaire de presse : Charles Roussé.

Le Comité a décidé de faire coïncider le banquet annuel avec l'inauguration du nouveau local qui aura lieu prochainement et de commencer le cours d'instruction militaire, la première semaine de janvier.

Conférence mutualiste. — Les cartes pour assister à la conférence de M. Victor Dubron, organisée par la Mutuelle Nadaud, la Mutualité Maternelle, les Jardins Populaires, seront distribuées aux mutualistes dimanche prochain, de 10 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, au siège de la Mutuelle Nadaud, chez Mme veuve Lapié, 2, boulevard de Strasbourg.

Œuvre de la Bouchée de Pain. — Semaine du 24 au 30 décembre 1906. — Nombre de portions distribuées : grandes personnes, 1.056 ; enfants, 736 ; total, 1792.

Don : D'une partie de cartes, 0,50.

Harpe chromatique Pleyel. Vente et location. Seul représentant pour Roubaix-Tourcoing, Marcelli, 3 et 10, rue du Bois, Roubaix.

Une grève dans une filature. — Une trentaine de fileurs et de bâcleurs de chez M. Mulliez frères, filateurs, rue de l'Ommelet, se sont mis en grève mercredi matin à 10 heures. Ils réclament une amélioration des matieres. Les grévistes demanderont ce matin, une entrevue avec leurs patrons.

Vitrine brisée. — Dans la nuit de lundi à mardi, un individu resté inconnu a brisé un panneau et la glace de devanture valant 120 francs, à la pâtisserie de M. Jérome Tacoen, rue de Lannoy, 44 bis.

La police a ouvert une enquête.

Services de Table, choix considérable à la *Faïencerie du Nord*, A. VILQUIN-MARTIN, 71, rue de Tourcoing (en face l'usine à gaz, arrêt du car), Roubaix.

Un estaminet cambriolé. — En se rendant, mardi matin, à l'estaminet portant le numéro 189 de la rue des Longues-Haies, qu'ils doivent habiter prochainement, les époux Bouges ont constaté le passage de cambrioleurs.

Les malfaiteurs avaient enlevé une pompe à bière en cuivre ; six mètres de tuyau en étain ; une glace et une boîte, le tout valant 70 francs. Ces objets appartiennent à M. Gaston Rassez, brasseur à Lys. Plainte a été déposée à la police.

MECANOTHERAPIE Mme DELOROIX-MAZURE Masseuse Médical, Gynécologique et Hygiénique, Elève du Docteur Ritet, Professeur à l'Ecole de Massage de Paris, 162, rue du Collège, à Roubaix.

Marchandises à bon marché. — La police a arrêté, mardi soir, vers 8 h., à son domicile, boulevard Gambetta, 200, Jeanne Cuvelier, 24 ans, servante, actuellement sans emploi.

Cette jeune fille avait été occupée dernièrement chez Mme Bernier, rue du Curé, 12. Or, depuis son départ, elle continuait à se faire délivrer des marchandises à l'Epicerie Centrale, au nom de Mme Bernier.

Ennemi de la police. — Arthur Baudoin, 24 ans, actuellement soldat au 162e régiment d'infanterie, à Verdun, et dont les parents habitent rue de Béthune, 1, a eu fréquemment déjà, maille à partir avec la police, pour laquelle il n'a pas précisément une grande tendresse.

Comme deux agents, passant mardi soir, vers 11 heures ½, rue de l'Alma, lui faisaient des observations pour le ramener au calme, Baudoin, leur porta des coups et se rebella violemment contre eux, lorsqu'ils voulurent l'emmener au poste.

Arthur Baudoin sera poursuivi devant le Tribunal correctionnel.

Etat-Civil de Roubaix

BONBONS pour le NOUVEL-AN Thomas, 5, rue du Priez, Lille

du 1er janvier

Naissances. — Gousseaux Eléonore, 128, rue Saint-Jean. — Demeulemeester Suzanne, 18, rue Basse-Masure. — Piérens Albert, rue Rollin, maison Jacquart. — Quertinlez Nelly, 4, rue Casimir-Périer. — Labbens Alfred, rue Sainte-Elisabeth, cour Saint-Louis. — Dubois Madeleine, 57, rue Desaix. — Lewille Madeleine, rue du Fontenoy, cour Moreau, 31, et Lewille Jean-Baptiste, même adresse.

Décès. — Rossignol Achille, 52 ans 9 mois, 13, rue du Parc. — Dendauw Léon, 12 jours, rue et cour Bernard, 8.

du 2 janvier

Naissances. — Simonne Rasson, rue du Château, 3. — Gustave Jancoone, rue de Beaumont, maisons Delcroix, 4.—Maurice Fostier, rue du Tilleul, cour Oxombre, 4. — Gabrielle Lemaire, boulevard d'Armentières, 107. — Fernande Moerman, rue Traversière, 11. — André Inglebert, rue du Fontenoy, 80. — Dorothée Betz, rue Dammartin, 38. — Auguste Dedoncker, rue Blanchemaille. — Casiodore Hespelle, rue Blanchemaille. — Arthur Declercq, rue Blanchemaille. — Julienne Mathys, rue Blanchemaille. — Marie Melard, boulevard de Cambrai. — Emery Dendievel, boulevard de Cambrai. — Madeleine et Jean-Baptite Lewille, rue du Fontenoy, cour Moreau, 3.

Décès. — Sophie Cordonnier, 81 ans, sans profession, rue Plutarque, 13. — Louise Delneste, 46 ans, journalier, rue Blanchemaille. — Théodore Comblez, 80 ans, papetier, rue Druot, 39. — Jules Santied, 69 ans, sans profession, rue Rocroy, 26. — Sophie Lefebvre, 81 ans, ménagère, rue de la Perche, impasse du Midi. — Edouard Saintléger, 74 ans, sans profession, Hospice-Civil. — Antoine Van Overmeer, 66 ans, rue Beaurewaert, 101. — Zélie Clarisse, 68 ans, sans profession, rue Mimmerel, 13. — Rosalie Vankeersbulck, 71 ans, ménagère, rue Philippeville, cour Frère, 3. — Léon Fontaine, 41 ans, tisserand, rue des Fleurs, 17.

WATTRELOS

Attributions du Maire et des Adjoints

On nous communique l'arrêté suivant :

Nous, Maire de la ville de Wattrelos, en vertu des pouvoirs qui nous sont conférés par l'article 82 de la loi du 5 avril 1884, dite « loi municipale » ;

Arrêtons les dispositions comprises au tableau ci-après en ce qui concerne :

1° Les fonctions que nous voulons nous réserver spécialement ; 2° les fonctions que nous voulons déléguer : a) spécialement à chacun de nos deux adjoints ; b) à l'un et l'autre conjointement

Attributions spéciales de M. Joseph Thérin, maire. — Art. 1er. — Nous nous réservons les attributions suivantes : Direction générale des services municipaux ; nomination du personnel.

Attributions de M. Louis Leuridan, 1er adjoint. — Art. 2. — Nous déléguons M. Louis Leuridan, 1er adjoint, aux fonctions relevant des services suivants : archives ; accidents du travail ; assistance publique ; enfants assistés ; assistance aux vieillards, infirmes et incurables ; assistance médicale gratuite ; assurance des propriétés communales ; bureaux de placement; cadastre ; chemin de fer; cultes ; douanes ; établissements charitables; hospices ; hôpital ; état-civil ; mutualité, naturalisations ; police générale ; police des débits de boissons ; pompes funèbres ; population française et étrangère ; postes et télégraphes ; protection des enfants du premier âge ; recrutement ; sociétés subventionnées, de la ville et autres ; taxe municipale sur les chiens.

M. Louis Leuridan remplira à titre auxiliaire les fonctions de M. Pierre D'halluin 2e adjoint.

Attributions de M. Pierre D'halluin, deuxième adjoint. — Article 3. — Nous déléguons M. Pierre D'halluin, 2e adjoint, aux fonctions relevant des services suivants :

Alignements sur chemins vicinaux et ruraux ; bascule publique ; culture du lin ; curage des fossés et aqueducs ; droits de place; ébouage public; entretien des bâtiments communaux ; entretien des routes ; épizooties ; inspection des viandes ; navigation ; poids et mesures ; police du roulage ; police rurale ; ponts et chaussées ; production des récoltes ; riez de l'Espierre ; service vicinal ; statistiques agricoles ; voirie vicinale et rurale.

M. Pierre D'halluin remplira à titre auxiliaire les fonctions de M. Louis Leuridan.

Attributions de MM. Leuridan et D'halluin, adjoints agissant conjointement. — Article 4. — Nous déléguons MM. Louis Leuridan, 1er adjoint, et Pierre D'halluin, 2e adjoint, à l'effet de remplir conjointement entre eux, les fonctions relevant des services suivants :

Abattoir en projet ; adjudications ; aliénés ; brasseries ; chasse ; contributions directes et indirectes ; répartiteurs ; cimetières ; ducasses ; éclairage public ; enseignement public ; caisse des écoles ; commission scolaire ; établissements insalubres ; fêtes publiques ; finances, budget, contentieux ; grèves, quêtes; hygiène publique ; bureau municipal d'hygiène, règlement sanitaire, etc. ; légalisation de signatures ; relations extérieures ; secrétariat populaire ; recommandations ; démarches ; lettres officieuses ; tramways ; tueries particulières.

WATTRELOS. — Du 2 janvier.— Naissances. — Julia Geens, rue Miribel, 44. — Eléonore Robert, rue Félix-Faure, 4. — Henri Codron, Bas-Chemin. — Alice Rommens, rue Claude-Bernard, 12. — Jules Vandemberghe, rue Vallon.—Raymond Duhamel, rue Royale. — Henri Houttekint, Bas-Chemin. — Laure Dewaele, rue St-Vincent-de-Paul.

Publication. — Arthur Beasche, mouleur en fer, et Esther Deboesere, soigneuse. — Louis Hochain, typographe, et Maria Houtin, typographe.

Mariage. — Henri Devoghelaere, homme de peine, et Marie-Louise Petrieux, soigneuse.

Décès. — Nathalie Bracke, 47 ans, ménagère, rue du Trou-de-Fouan. — Trifon Lafosse, 13 ans, sans profession, rue du Trou-de-Fouan. — Marcel Gérède, 5 ans, Caserne du Sapin-Vert.

CROIX

Service funèbre du jeudi. — Jeudi à 10 h. ½, à Saint-Martin, funérailles de M. Henri Balza. — A 10 heures, à Saint-Pierre, obit pour Mme Carlos Cordonnier née Wibaux.

HORRIBLE CRIME

Deux femmes assassinées

Voir détails en troisième page

Une tentative de vol. — Mardi soir, vers 8 heures, Mme Armand Pelegrin, dont le mari est porteur de la « Croix », se rendait à sa cour pour les nécessités du ménage ; à peine était-elle sortie, qu'elle aperçut une tête d'homme — qui disparut aussitôt — au dessus du mur séparant sa cour de son jardin.

Mme Pelegrin rentra précipitamment après avoir appelé ses enfants qui se trouvaient dans la cuisine, et verrouilla solidement ses portes en attendant le retour de son mari qui ne tarda pas à revenir.

Mercredi matin seulement, M. Pelegrin put se rendre compte de ce qui avait été tenté contre sa demeure.

Un tonneau avait été placé au pied du mur et la terre glaise qui s'y trouvait déposée indiquait suffisamment que l'homme qui avait été vu, au dessus du mur, s'en était servi pour voir dans l'intérieur de la cour et de là dans la maison.

En suivant les traces de pas laissées dans le petit jardin, M. Pelegrin constata qu'elles s'arrêtaient à une fenêtre du rez-de-chaussée donnant sur la chambre des enfants et qu'on avait essayé de démastiquer un carreau déjà brisé.

L'isolement de cette habitation, à deux pas du cimetière, au bout de la carrière Selosse qui vient de la rue des Ogiers, fait supposer que les malfaiteurs avaient prémédité un coup en l'absence du mari et qu'ils espéraient avoir raison des autres habitants de la maison.

CROIX. — Décès. — Ismérie Dessuslesmoutier, 68 ans, contour St-Pierre.— Marguerite Dessuslesmoutier, 35 ans, contour St-Pierre.

LYS-LEZ-LANNOY. — Décès. — Pluquet Jules, 5 mois, rue du Vert-Pré. — Clarisse Berthe, 15 mois, rue d'Hem.

TOURCOING

UNE EXCUSE

« Moi — (moi, vous entendez bien ce que veut dire ce mot) — moi, je ne fais pas de politique; vous connaissez mes convictions: elles sont très nettement catholiques. Rien ne pourrait me faire varier.

— Alors, vous allez adhérer à l'Action Libérale Populaire ?

— Je suis avec vous, mais je ne veux pas me montrer.

Cette histoire est d'hier.

Elle n'étonne pas les vieux lutteurs. Elle a surpris étrangement celui qui nous l'a contée.

Autrefois, elle suffisait ; c'était au temps où l'on pouvait se contenter de faire son devoir pour sa satisfaction personnelle.

Aujourd'hui, c'est d'une nullité crasse que de ne penser qu'à soi. Celui qui est bon pour lui-même est presque mauvais.

Un homme, un citoyen, en l'an de grâce 1906 (ou 1907) n'est bon que s'il est agissant.

Les funérailles de M. Louis Montagne, directeur honoraire de l'Académie de musique ont eu lieu mercredi, à 10 heures, à Notre-Dame, M. le pro-doyen Gruson, a fait la levée du corps et a officié.

Le deuil était conduit par les beaux-fils du défunt MM. Louis, Georges et Ernest Carlier. Le corps était précédé de sept couronnes offertes par la Municipalité, le directeur et les professeurs de l'Académie de musique de Tourcoing ; le Conservatoire de musique de Roubaix ; les élèves des Ecoles Académiques; la Commission administrative de l'Académie, les amis du défunt. M. Desoubry portait sur un coussin les décorations d'officier d'Académie, de commandeur de la Conception, d'officier de l'ordre royal de Portugal, de l'ordre du Mérite d'Italie, ayant appartenu à M. L. Montagne.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Dramais, secrétaire-général de la Mairie; Mager, sous-chef de la Musique municipale; Achille Duvillier, représentant la Commission administrative de l'Ecole de Musique de Tourcoing ; Léon Manaut, vice-président des « Crick-Sicks » ; Chatillier, secrétaire du Conservatoire de Roubaix.

Pendant la cérémonie religieuse, M. Jean Wibaut a interprété un *Benedictus* du défunt.

Au cimetière deux discours ont été prononcés, l'un par M. Jules Watteuw, au nom de la Commission administrative de l'Académie, l'autre par M. Mager fils, au nom de la Musique de Wattrelos.

Discours de M. Jules Watteuw

Au nom de la Commission de surveillance des Ecoles Académiques de Musique, j'adresse quelques paroles d'adieu et un souvenir reconnaissant à celui qui est aujourd'hui l'objet de notre deuil

Louis Montagne entra brillamment dans la carrière ; à l'âge de 13 ans il obtenait la médaille à l'Académie de Musique de Tourcoing. Grâce à un travail opiniâtre et doué d'heureuses dispositions, il devint un clarinettiste distingué. A ce titre il obtint l'emploi de soliste de la Musique des Guides dans laquelle il était engagé.

Libéré de cet engagement, il voyagea en France et en Italie, comme chef d'orchestre. Il se fixa quelques années à Tournai, où il dirigea la Musique des Chasseurs de la Garde Civique tout en collaborant à une revue musicale « Le Progrès Musical ». Durant sa collaboration à ce journal, il composa des pasredoublés et marches militaires qui lui créèrent une renommée. Puis, Louis Montagne revint au pays natal pour ne plus le quitter.

Il dirigea successivement la Musique Municipale, la Fanfare des Pompiers, le Cercle Harmonique, Les Amis Réunis et la Musique de Wattrelos.

En 1880, Louis Montagne fut nommé Directeur de l'Académie de Musique. Sous son impulsion, notre école prit un tel développement, qu'en quelques années les locaux devinrent insuffisants ; quant aux progrès ils furent sensibles et de nombreux élèves devinrent lauréats des Conservatoires de Lille et de Paris ; d'autres sont devenus des artistes ou des professionnels éminents.

Sous la direction de Louis Montagne, notre académie fut complètement transformée. Nous qui l'avons connu tout particulièrement nous avons pu apprécier ses qualités d'administrateur et constater avec quel soin il se dévouait à la bonne marche de notre école qu'il avait rendue si prospère.

En 1903, Louis Montagne fut forcé par la maladie d'abandonner, bien à regret, son poste de directeur. Il partit, emportant avec lui les regrets de tous ceux qu'il avait eus sous sa direction

Dans la retraite il n'oubliait pas l'école qui était son œuvre et, en 1905, il lui léguait une somme de 4.000 francs pour fonder un prix qui serait décerné chaque année à l'élève le plus méritant.

Compositeur habile, Louis Montagne a créé des œuvres musicales d'une réelle valeur. Il a écrit plus spécialement pour les harmonies et fanfares, mais il laisse aussi quelques pages symphoniques d'un charme tout particulier.

Louis Montagne ne disparaît pas tout entier, son œuvre lui survivra et tous ses anciens élèves de l'Académie de Musique et les professeurs et nous-mêmes, nous garderons de lui un souvenir reconnaissant.

Aussi je me fais un devoir de payer un tribut d'hommage et de reconnaissance à la mémoire et au mérite de l'éminent artiste que la mort vient de nous enlever.

Puisse de la haut sainte Cécile intercéder favorablement pour cet enfant de Tourcoing qui aux accents de sa lyre a su, si modestement illustrer son clocher.

Louis Montagne, adieu !

Discours de M. Mager fils

C'est avec un sentiment de profonde et légitime émotion que je viens, au nom de la musique municipale de Wattrelos, déposer sur la tombe de M. Louis Montagne, notre regretté chef honoraire, la couronne du souvenir.

M. Montagne fut appelé à diriger notre société en 1888 ; il y compta aussitôt de nombreux amis. L'estime affectueuse et la sympathie que tous nos musiciens lui témoignèrent firent naître en lui un profond attachement pour notre harmonie ; il voulut la rendre capable d'entrer en lice avec les belles et fortes sociétés du Nord. C'était son rêve. Il ne put, hélas, le réaliser qu'en partie car la maladie l'arrêta dans son élan et il fut obligé, il y a quelques années de nous quitter.

Nous qui l'avons connu, nous nous souvenons de ce qu'il fit pour nous et des espérances qu'il nous fit entrevoir, aussi venons-nous, aujourd'hui, dans toute la sincérité de notre douleur lui apporter l'hommage de notre affectueuse reconnaissance.

Nous voyons que la graine, tombée dans une terre bien préparée, lève tôt ou tard et nous constatons que les leçons du maître disparu ont permis d'atteindre le but qu'il avait rêvé.

Au nom de la musique municipale de Wattrelos reconnaissante, au nom de tous ceux qui ont connu dans son œuvre notre cher et regretté directeur je le salue et parce que je sens que la mémoire d'un tel homme et d'un si noble talent demeure éternellement je lui offre, au seuil de sa dernière demure, notre plus fraternel adieu.

Chez les Crick-Sicks. — La Commission des Orphéonistes « Crick-Sicks » rappelle instamment aux sociétaires les répétitions partielles qui auront lieu ce soir jeudi, 3 janvier, à huit heures trois quarts, aux locaux précédemment désignés.

Postes et Télégraphes. — Pose de nouvelles boîtes aux lettres. — L'Administration des Postes et Télégraphes doit faire poser prochainement neuf nouvelles boîtes aux lettres, dans les différents quartiers de la ville, incomplètement desservis actuellement.

Ces boîtes seraient placées aux endroits suivants :

1. angle des rues du Flanc-Seau et d'Iéna ; 2. rue du Flocon, près du passage à niveau ; 3. angle des rues Balzac et des Cinq-Voies ; 4. angle des rues des Piats et du Virolois ; 5. rue Winoc-Chocqueel, près de la gare aux marchandises ; 6. Hôtel de Ville (place Victor-Hassebroucq) ; 7. angle des rues de la Maisence et Gay-Lussac ; 8. angle des rues Colbert et de Fleurus ; 9. angle des rues de la Fin-de-la-guerre et de Verise.

La ville doit supporter les frais d'acquisition, ainsi que les frais de transport et de pose de ces boîtes.

Le Conseil municipal dans sa séance de mercredi dernier a voté, pour couvrir les dépenses d'installation en ville de neuf nouvelles boîtes aux lettres, un crédit de 400 fr., à inscrire aux articles additionnels de l'exercice courant.

Les anciennes boîtes aux lettres occupaient les emplacements suivants :

1. rues de Lille et de Wailly ; 2. rue Saint-Jacques ; 3. rue Verte ; 4. rue du Moulin-Fagot ; 5. rue de Renaix ; 6. rue Winoc-Chocqueel ; 7. rue des Orphelins ; 8. place Thiers ; 9. rue de la Blanche-Porte ; 10. rue d'Anvers. 11. rue de Lille ; 12. rue Nationale ; 13. angle des rues de Gand et Saint-Blaise ; 14. rue de la Croix-Rouge, 168 ; 15. rue du Touquet ; 16. rue de Roubaix (à déplacer, sera au coin de la rue des Omnibus) ; 17. Gare principale, 18. boulevard Gambetta ; 19. gare des Francs, 20. rue du Brun-Pain (à déplacer, sera au coin des rues du Brun-Pain et de Baval).

21. rue Fin-de-la-Guerre ; 22. rue de la Latte ; 23. place des Phalempins ; 24. rue de Gand (bureau d'octroi) ; 25. rue de la Croix-Rouge, 300 ; 26, rue de La Marlière ; 27. bureau auxiliaire du Blanc-Seau ; 28. rue de Mouvaux.

Un commencement d'incendie.— Les agents Jules Dujardin et Buhr, passant rue de Paris, mardi à minuit, remarquèrent que de la fumée s'échappait par la porte de l'estaminet Auguste Damette, au numéro 239. Ils éveillèrent les habitants et éteignirent le commencement d'incendie qui s'était déclaré dans un débarrassoir sous l'escalier. Les dégâts sont évalués à 50 francs.

Lunettes et Pince-nez. Exécution des ordonnances de MM. les Docteurs-Oculistes. **Albert OGER, 10, rue St-Jacques, Tourcoing.**

Une balle de laine trouvée. — M. Monlard, tisseur, rue des Trois-Ponts, à Paris, a trouvé mercredi, à 7 h. ½ du soir, en face de sa demeure, une balle de laine d'Australie, du poids de 120 kilos. Il l'a fait remiser dans une maison voisine. Cette balle provenait-elle d'un vol ou bien était-elle accidentellement tombée d'un camion ? La police s'en enquiert

Un imprudent « étrenneux ». — Mardi, à 3 heures du matin, un groupe «d'étrenneux» fort bruyants passait rue de la Blanche-Porte. L'un d'eux de temps à autre poussait sa joie du renouvellement de l'année d'un coup de révolver tiré en l'air. Quand la liesse est si grande la main manque de sûreté. Voilà pourquoi un projectile traversa une vitre de la fenêtre du premier étage et alla se loger dans le plafond de la chambre où M. Joseph Leblanc, employé de commerce, rue de la Blanche-Porte, 258, prenait son repas. L'auteur de cette imprudence est inconnu.

M. Niéderst, commissaire de police, a été mis en possession de la balle de révolver et fait une enquête.

Les méfaits du vent. — Mercredi matin une bonne partie des palissades clôturant les terrains appartenant à la Ville, aux nouvelles avenues de la gare, ont été renversées par le vent.

Un vol au comptoir. — Cinq individus mal vêtus et de mauvaise mine, entrèrent mercredi à 4 h. du matin, au café Roy-Mortagne, nouvelle avenue de la Gare. Ils prirent une consommation et la payèrent. Ayant de la sorte inspiré confiance, l'un d'eux déclara qu'il avait faim et demanda à Mme Planckaert-Mortagne, qui les avait précédemment servis, de lui donner une tartine. Et tandis que cette dame s'était rendue à la cuisine pour satisfaire à cette demande, les individus ouvrirent le tiroir du comptoir et en emportèrent un portemonnaie contenant 23 francs.

M. Rougeron, commissaire de police, a été saisi d'une plainte ; il possède le signalement des voleurs

Un voleur en fuite — Un jeune homme petit de taille, vêtu d'un maillot rayé de blanc et de noir, entra brusquement mardi, à huit heures et demie du soir, dans le magasin de M. Auguste Poope, marchand de beurre, rue de la Latte, 53 et en sortit plus rapidement encore en emportant une motte de beurre du poids de 22 kilos et d'une valeur de 83 francs. Quelle qu'ait été la brusquerie de l'opération elle n'en fut pas moins aperçue de la nièce de M. Poope. Elle se précipita sur la rue à la suite du voleur qui, à ses cris laissa tomber la motte de beurre. Deux témoins ont déclaré connaître l'auteur du vol que la police recherche.

Scène de cabaret — Un pugilat entre consommateurs, s'est produit, dans la nuit de mardi à mercredi, à l'estaminet de la veuve Flevizoone, rue de l'Industrie, 29. Les lutteurs se sont déchiré les vêtements et se sont donné des coups peu graves. Le mobilier de l'estaminet a été plus éprouvé et s'il y a des poursuites pour violences légères contre les batailleurs il y en aura aussi pour payer les dommages causés dans le cabaret.

Expulsé récalcitrant. — Depuis quelque temps, Julien Blick, 34 ans, journalier, né à Wervicq, et demeurant à Mouscron, malgré l'arrêté d'expulsion pris contre lui le 19 décembre 1891, était revenu habiter rue de l'Amiral-Courbet, 83. C'est là que les agents Volt et Buhr sont venus l'arrêter mercredi matin

Mouvement de la population étrangère. — Pendant la semaine écoulée, 8 étrangers, 3 hommes, 4 femmes et 1 enfant sont venus se fixer à Tourcoing ; 37 autres étrangers, 8 hommes, 9 femmes et 20 enfants ont quitté notre ville.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 2 janvier 1907

Naissances. — Janvier Detaeye, rue de Gand, 570. — Simonne Voiglevaese, rue de Neuville, 47. — Louis Van Laer, rue du Presbytère, 6. — Fernand Badie, rue Dupuytren, 73.

Décès. — Louis Fongnies, 67 ans, rue du Riez, 17. — Marie Leroux, 2 jours, rue de la Mackellerie, 48. — Marie Dewavrin, 70 ans rue Nationale, 91. — Louis Liétard, 8 jours, Louis Honoré, 34 ans, Honorine Testelin, 34 ans, rue Nationale, 122 — Georgine Lanuspe, 23 ans, rue de Calais, 34. — Alexandre Lecluse, 82 ans, Sophie Dutilleul, 77 ans, et Charles Bouvatne, 81 ans, rue d'Havré, 3.

BOUSBECQUE. — Du 1er janvier. — Décès. — Henri Cazier, 87 ans, Place.

BOUSBECQUE. — Naissances.— Raymonde Delannoy, rue de Linselles. — Madeleine Delebecque, rue de Menin. — Zulma Blomme, au Petit-Paris.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe, à Lille, est une maison régionale ; ses approvisionnements et expéditions au dehors se font avec une régularité parfaite, son catalogue général est envoyé gratuitement : il comporte des prix exceptionnels et les conditions des envois franco en Province. 2

HALLUIN

Vol. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des inconnus ont pénétré dans le poulailler de M. Facon, demeurant au Mont, et ont enlevé 6 coqs d'une valeur de 38 francs. Plainte a été déposée.

HALLUIN. — Du 2 janvier. — Naissances. — Danset Jeanne, rue St-Sylvestre. — Romaen Henri, rue St-Hilaire. — Lefebvre Elza, rue de la Pannerie. — Horrie Jérôme, rue de la Pannerie.

Décès. — Dooms Pauline, 48 ans, rue d'Arcole.

RONCQ

Déserteur. — La gendarmerie d'Halluin a arrêté, dimanche matin, J.-B. Dubuisson, 22 ans, soldat au 4e cuirassiers, à Condé, qui a été remis, mercredi, aux autorités militaires.

RONCQ. — Du 2 janvier. — Décès. — Emile Gilles, 1 mois. — Pierre Vanhove, 59 ans. — Nathalie Roman, 48 ans.

MARCQ-EN-BARŒUL

Les suites d'une agression. — M. Hermant, juge d'instruction, vient de terminer son enquête sur l'agresion commise, il y a un mois, contre la famille Cailleux de Roubaix au retour des noces d'un des fils, Charles Cailleux.

Les inculpés Vanthournout, Wanet et Detrilles sont renvoyés devant le tribunal correctionnel.

INDIEN
TAPIOCA 25 % SUPÉRIEUR
RENDEMENT
G. Dupire et Cie, Usine du Château-Blanc, Wasquehal (Nor

LILLE

VOL IMPORTANT

La nuit dernière, des cambrioleurs se sont introduits chez M. Maggine, cabaretier, 18, rue de Londres, et ont dérobé un coffret renfermant quatre obligations foncières de 500 francs, une montre en or et un revolver.

Nos cars électriques. — En raison du mauvais temps, les voyageurs des tramways étaient le 1er janvier des plus nombreux, malgré cela, la Compagnie n'avait pris aucune mesure, et le service a marché dans des conditions absolument défectueuses : six, sept voitures se succédaient sur certaines lignes, et les voyageurs attendaient ensuite dans la pluie et dans la boue le bon plaisir de la Compagnie.

De plus, les pannes furent nombreuses, et on ne compte pas les courts-circuits.

Il est impossible que pareil état de choses continue.

Mercredi encore, le service des tramways n'était pas complet : sur la ligne S deux voitures sur quatre fonctionnaient, sur d'autres on avait supprimé un tramway. Pourquoi ?

La Compagnie a cependant son effectif, les employés